

MRC DE LA MITTIS AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires.

AVIS PUBLIC est, par la présente donné par la soussignée, Judith Garon, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Mittis, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions *de la Loi sur les cités et villes* au bureau de la susdite MRC, le jeudi **douzième** jour du mois de **JUN 2025**, à **10 heures**, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
Alisa Lynn Riley Van Tienhoven, Roberto Juan Van Tienhoven Rue Beach	7093-09-5270 Lot #5934337	974.83\$

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
Cascade Golf and Tennis Club Inc. Rue Beach	6892-36-7058 Lot #5934160	882.51\$

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
Cédres J.D. Sirois Inc. Route MacNider	6892-88-2150 Lot #5934209	4969.11\$

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
Cascade Golf Club 7, route Machider	6992-27-3354 Lots #5935407, 5934652, 5934651, 5934650, 5934649, 5934247	6213.26\$
Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
Daphne Martha Osler 293, rue Beach	6993-15-2592 Lot #5934261	9178.66\$

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
David Soucy Rue Principale	7194-45-3238 Lots # 6525277, 6525278	1588.76\$

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
David Soucy Rue Principale	7194-56-3117 Lots # 6587675, 6587676	1593.19\$

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
Gervais Ratté 457, Chemin Leggatt	6392-48-0324 Lot #59333931	2228.80\$

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
Geoffrey Lawson Scott Lesley Stowe Scott 346, rue Beach	6893-60-5335 Lot # 5934189	3401.30\$

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
Nancy Guignard Pierre Guignard 466, Chemin Leggatt	6392-36-2507 Lots# 5934876, 59333927	3824.41\$

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
Patrice Lavoie 393 à 395 Chemin Patton	6592-47-2659 Lot #59333973	3117.58\$

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
Megan Cornell Craig Conboy 494, Chemin Leggatt	6392-02-2717 Lots #59333924, 5934871	2850.77\$

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot (s)	Taxes dues
Patrick Blott Seema Blott 195, Principale	7094-10-7100 Lot # 5934377	5474.07\$

Tous les lots décrits font partie de la circonscription foncière de Matane.

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir:

Personne physique: (pièce d'identité)

- Nom
- Date de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique.

Personne morale:

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale: (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex: résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement:

Paiement complet dès l'adjudication:

- Argent comptant
- Débit
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de MRC de La Mitis

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication.

Pour éviter la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à MRC de La Mitis. **Il vous appartient**, d'une part, de vous informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts et frais **et, d'autre part**, d'en informer la Municipalité et la commission scolaire (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

Donné à Mont-Joli, ce vingt-huitième jour du mois de mars 2025.



Judith Garon
Greffière-trésorière adjointe
MRC de La Mitis